

La  
**Mise à jour**  
**économique**  
et **financière**



le 30 octobre 2002

Aperçu

Canada 

*Nous savons qu'une saine gestion financière et une approche prudente en matière de dépenses constituent la meilleure façon d'améliorer le niveau de vie des citoyens et d'accroître la qualité de vie de toute la population.*

John Manley, vice-premier ministre  
et ministre des Finances,  
discours de La Mise à jour économique  
et financière de 2002

## **Introduction**

Les Canadiens récoltent aujourd'hui les fruits de la saine gestion économique et financière exercée par le gouvernement au cours des dernières années.

Grâce à ces politiques, le Canada a évité la récession lors du ralentissement de l'économie mondiale de 2001 et a connu une forte croissance économique cette année.

Nous devons cependant demeurer vigilants en raison de l'incertitude des perspectives de l'économie mondiale.

Le gouvernement restera prudent et maintiendra le cap en équilibrant son budget et en continuant de rembourser la dette, tout en appuyant les programmes et les services dont les Canadiens ont le plus besoin.

Il redoublera d'efforts pour que les Canadiens profitent d'un niveau de vie et d'une qualité de vie encore meilleurs.

## Saine gestion financière

Le Canada a effectué un remarquable redressement financier et économique au cours des neuf dernières années. Le travail acharné et les sacrifices des Canadiens, combinés à la gestion financière prudente du gouvernement, ont permis d'assainir les finances du pays.

Les chiffres sont éloquentes :

- Pour la première fois en 50 ans, le Canada a dégagé cinq excédents budgétaires consécutifs.
- Plus de 46 milliards de dollars de la dette publique ont été remboursés.
- Le ratio de la dette au produit intérieur brut a chuté, passant de 71 % en 1995-1996 à 49 %. Aucun autre pays du Groupe des Sept (G-7) n'a réussi pareil exploit.

Tous les Canadiens ont bénéficié de l'engagement du pays à faire preuve de discipline financière :

- Le plan quinquennal de 100 milliards de dollars de réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt des sociétés a été maintenu, de même que l'accroissement des transferts aux provinces dans la foulée de l'accord sur la santé de septembre 2000.
- La planification budgétaire prudente, combinée au faible taux d'inflation, a permis à la Banque du Canada de réduire les taux d'intérêt l'an dernier, alors que l'économie se repliait.
- Le Canada a continué de dégager des excédents malgré le ralentissement de l'économie mondiale, ce qui n'a pas été le cas des autres pays du G-7.

Mais nous ne pouvons pas être complaisants. Nous devons continuer d'exercer une planification financière prudente et de rembourser la dette publique.

- Cette dette dépasse 536 milliards de dollars. Les frais du service de la dette s'élevaient à 37 milliards de dollars l'an dernier, soit le plus important poste de dépenses du gouvernement.
- Les frais du service de la dette comptent aujourd'hui pour 22 cents sur chaque dollar de recettes, de l'argent qui n'est pas disponible pour d'autres priorités, comme les soins de santé et l'éducation.

## **Planification budgétaire prudente**

Avant 2001-2002, le gouvernement établissait une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars par année et une mesure supplémentaire de prudence économique, afin de composer avec les problèmes imprévus.

Dans son budget de 2001, le gouvernement a utilisé la mesure de prudence économique et une partie de la réserve pour éventualités pour couvrir les coûts associés au ralentissement de l'économie mondiale et aux nouvelles mesures de sécurité visant à protéger les Canadiens.

Le gouvernement a dit qu'il comptait rétablir intégralement la réserve pour éventualités et la mesure de prudence économique dans les meilleurs délais.

Aujourd'hui, le gouvernement tient parole.

La réserve pour éventualités annuelle de 3 milliards de dollars pour pallier des problèmes imprévus est entièrement reconstituée à compter du présent exercice. Comme à l'habitude, tout excédent de fin d'exercice sera affecté au remboursement de la dette.

De plus, une mesure supplémentaire de prudence économique sera établie.

## **Gestion prudente de l'argent des contribuables**

Une saine gestion budgétaire n'est pas seulement une question de budgets équilibrés.

Il faut aussi veiller à ce que les Canadiens bénéficient d'une saine gestion de leurs impôts, de l'argent durement gagné, par l'intermédiaire de programmes et de services gouvernementaux efficaces et satisfaisants.

Par conséquent :

- Dans la préparation du prochain budget, le gouvernement cherchera des occasions de redistribuer les fonds et d'améliorer l'efficacité.
- Le cas échéant, il réaffectera aux programmes qui répondent aux besoins immédiats des Canadiens les sommes affectées aux programmes qui ont déjà été appliqués.
- Les sommes réaffectées ne serviront pas à rembourser la dette. Elles aideront plutôt à répondre à ces besoins pressants.

## **Performance et perspectives économiques**

Non seulement le Canada est-il sorti du ralentissement de 2001, mais il profite d'une reprise plus forte que prévu.

- L'économie canadienne a progressé à un taux annuel de plus de 5 % au premier semestre de 2002.
- De janvier à septembre, 427 000 emplois ont été créés, la plupart à temps plein.
- Le revenu disponible réel par habitant a progressé de 2,9 % au cours des 12 derniers mois.

Selon les prévisions du secteur privé contenues dans la Mise à jour économique et financière d'octobre, la forte croissance devrait se poursuivre.

- La croissance économique devrait atteindre en moyenne 3,4 % cette année et 3,5 % en 2003. Le Canada devrait ainsi dominer le G-7 à ce chapitre, cette année et l'an prochain.
- À moyen terme, on prévoit une croissance économique moyenne au Canada de 3 % par année.

Toutefois, l'incertitude entourant la conjoncture internationale pourrait affecter ces prévisions. Pensons à la reprise économique fragile et inégale en Europe, au Japon et aux États-Unis, au repli des cours sur les marchés boursiers, aux préoccupations persistantes au sujet de la régie d'entreprise et au risque de conflit avec l'Irak.

Le gouvernement continuera donc d'exercer une planification budgétaire prudente.

## **Situation et perspectives financières**

En 2001-2002, le Canada a dégagé un excédent budgétaire de 8,9 milliards de dollars qui a servi à réduire la dette publique.

### **Moyenne des prévisions du secteur privé**

La moyenne des prévisions du secteur privé quant à l'excédent budgétaire à des fins de planification s'établit comme suit :

2002-2003 :	1,0 milliard de dollars
2003-2004 :	3,1 milliards de dollars
2004-2005 :	3,5 milliards de dollars
2005-2006 :	6,8 milliards de dollars
2006-2007 :	10,5 milliards de dollars
2007-2008 :	14,6 milliards de dollars

Ces chiffres tiennent compte de la réserve pour éventualités annuelle de 3 milliards de dollars et de la mesure de prudence économique supplémentaire.

À court terme, l'excédent est plus modeste en raison de l'effet soutenu du ralentissement économique de l'an dernier sur les recettes fiscales ainsi que des effets du plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars et de l'accord sur la santé de 23,4 milliards, conclu en septembre 2000.

## **Relever les défis de l'avenir**

Le maintien de l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette sont essentiels pour assurer l'amélioration du niveau de vie et de la qualité de vie des Canadiens.

Nous avons fait des progrès remarquables depuis 1997.

Néanmoins, pour progresser, il faudra améliorer davantage la croissance de la productivité à l'échelle nationale.

Une meilleure productivité ne signifie pas que les gens travailleront davantage et gagneront moins. Il s'agit plutôt de travailler de façon plus efficace grâce à des compétences, à du matériel et à une scolarisation supérieures.

La productivité constitue le moyen le plus sûr d'avoir de meilleurs emplois, des revenus plus élevés et de meilleures possibilités de croissance personnelle et de perfectionnement.

Le meilleur moyen d'améliorer la productivité est de faire en sorte que le Canada attire des gens de talent et des investissements. Pour cela, il faut :

- veiller à ce que les politiques et les programmes en place soient aussi efficaces et transparents que possible, de façon à encourager les investissements et à favoriser l'esprit d'entreprise;

- veiller à ce que les Canadiens aient les moyens nécessaires pour réussir dans un monde en rapide évolution et à ce que nos enfants bénéficient du meilleur départ possible dans la vie;
- collaborer avec les provinces et les territoires ainsi que tous les intervenants en vue d'améliorer les normes de régie d'entreprise et de rationaliser la réglementation des valeurs mobilières;
- s'entendre avec les provinces sur un plan à long terme pour assurer que le système de soins de santé satisfasse aux besoins du XXI<sup>e</sup> siècle;
- investir dans l'infrastructure du pays pour bâtir des villes concurrentielles ainsi que des collectivités saines et sécuritaires.

### **Supplément d'information sur la Mise à jour économique et financière de 2002**

De plus amples renseignements sont diffusés sur Internet à l'adresse [www.fin.gc.ca](http://www.fin.gc.ca)

On peut également obtenir des exemplaires de cette brochure et de documents connexes auprès du :

Centre de distribution  
Ministère des Finances Canada  
Pièce P-135, Tour Ouest  
300, avenue Laurier Ouest  
Ottawa Ontario K1A 0G5  
Téléphone : (613) 995-2855  
Télécopieur : (613) 996-0518

This document is also available in English.